Zeitschrift: Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse

Herausgeber: Office fédéral de topographie swisstopo

Band: - (2016)

Heft: 22

Artikel: Premier résultat de l'enquête portant sur le cadastre des conduites Suisses

Autor: Käser, Christoph / Laube, Dani

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-871493

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Premiers résultats de l'enquête portant sur le cadastre des conduites Suisse

L'enquête portant sur le cadastre des conduites Suisse a eu un large écho sur le plan national puisque 350 réponses ont été reçues. Une grande, voire une très grande, utilité est accordée au cadastre des conduites Suisse – au titre de vue d'ensemble homogène d'ampleur nationale sur le cadastre des conduites, n'entrant pas en concurrence avec ceux déjà en place et utilisant toutes les synergies exploitables – et cette initiative bénéficie d'un large soutien dans tout le pays. Ce constat et d'autres résultats issus de l'enquête vont à présent être analysés en détail dans le cadre d'une étude de faisabilité. C'est sur cette base qu'interviendra ensuite la concrétisation à l'échelon fédéral.

Au cours des dernières années, diverses interventions politiques au niveau national ont abordé la question de l'utilisation du sous-sol et l'insuffisance de sa documentation. Le Conseil fédéral a donc institué un groupe de travail interdépartemental au sein de la Confédération – placé sous la direction de l'Office fédéral du développement territorial ARE – pour étudier ce sujet.

Le cadastre des conduites (eau, eaux usées, gaz, chauffage à distance, électricité, communication, etc.) a été identifié comme étant un élément essentiel dans ce cadre et c'est à l'Office fédéral de topographie swisstopo qu'ont été confiées les clarifications le concernant. Les questions suivantes se posent notamment ici: un cadastre des conduites de niveau national doit-il faire l'objet d'une documentation et si oui, laquelle? Pour quelles utilisations devrait-il être mis à disposition? La situation prévalant actuellement dans les cantons et les communes présente de fortes disparités. Ainsi, le cadastre des conduites n'est régi par une base légale que dans 14 cantons.

La Direction fédérale des mensurations cadastrales a donc mené une enquête auprès des associations, des services spécialisés des cantons et d'autres acteurs intéressés portant sur le cadastre des conduites. Cette enquête visait à recueillir des informations ayant trait au comportement des utilisateurs et à la gestion actuelle des informations de réseau(x) et des cadastres des conduites déjà en service, mais également à déterminer si une réglementation était requise au plan national et quelle devait en être l'ampleur le cas échéant. 354 questionnaires intégralement remplis nous sont parvenus. Les réponses provenaient de la Suisse entière et émanaient d'associations (22 réponses), de propriétaires de réseaux (141 réponses), d'intégrateurs (142 réponses) et de simples utilisateurs (61 réponses) s'en servant au niveau local pour les uns et à l'échelle nationale pour les autres.

Récapitulatif des résultats obtenus

L'avis des propriétaires de réseaux:

- Si 10 % d'entre eux font inscrire toutes leurs conduites dans le registre foncier comme des servitudes, 75 % d'entre eux ne font inscrire qu'une partie de ces dernières.
- Dans leur grande majorité, les données des réseaux sont disponibles sous forme numérique (mais uniquement en 2D ou en 2,5D dans la plupart des cas) et de nombreux attributs leur sont associés. La troisième dimension est rarement disponible pour l'instant.

L'avis des intégrateurs[1]:

- 80 % d'entre eux diffusent des données du cadastre des conduites à des tiers ou les mettent à la disposition de tiers.
- En moyenne, chaque intégrateur reçoit dix requêtes de données émanant de tiers par semaine. Ce nombre est bien plus élevé dans le cas d'intégrateurs proposant un service de consultation.

Le point de vue des utilisateurs (incluant les propriétaires de réseaux et les intégrateurs):

- Les deux principaux groupes d'utilisateurs (comptant chacun pour près de 40 % du total) sont les acteurs du secteur privé et les administrations communales.
- L'utilisation poursuit des buts à la fois variés, diffus et larges. Elle va de l'aide à la conception, à l'étude de projet et à la maintenance des conduites jusqu'à la vue d'ensemble ou détaillée de ces dernières et à la localisation de conduites en passant par l'obtention d'informations.
- Le niveau d'autorisation d'accès B (données partiellement accessibles au public) actuel n'est pas remis en cause (il recueille 70 % des suffrages).
- Les données du cadastre des conduites sont utilisées plusieurs fois par semaine et doivent non seulement reproduire les conduites principales mais également

[1] Dans le contexte du cadastre des conduites, l'intégrateur rassemble les données des différents propriétaires de réseaux pour les publier de manière centralisée.

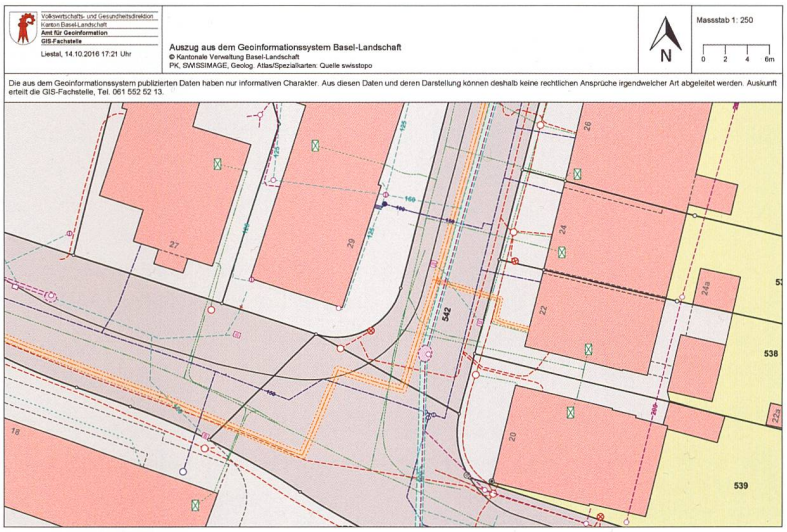

Figure:
A titre d'exemple, un extrait du cadastre des conduites du canton de Bâle-Campagne, avec le plan de base de la mensuration officielle comme arrière-plan (en haut) ou une orthophoto (en bas)

les raccordements des bâtiments. L'intervalle de livraison minimal des données par les propriétaires de réseaux va de un à trois mois.

- 65 % des utilisateurs accorderaient une grande voire une très grande utilité à un cadastre des conduites Suisse homogène, couvrant le pays entier.
- 45 % d'entre eux sont satisfaits du degré de spécification des données dans la norme SIA405 (LKMap). Parmi les 30 % d'utilisateurs insatisfaits, c'est d'abord la distinction entre les eaux mixtes, usées et pluviales qui est réclamée, avant l'indication du matériau et de l'âge de la conduite.
- Seuls 25 % des utilisateurs sont satisfaits du modèle de données 2D actuel. Ils sont 45 % à souhaiter un passage à 2,5D et 30 % à attendre la 3D.

Les affirmations suivantes ont bénéficié d'un large assentiment:

- La Confédération définit des conditions-cadre juridiques pour le cadastre des conduites. Elles tiennent compte des dispositions cantonales qui existent déjà en la matière et ne leur sont pas contraires.
- Les cantons dans lesquels il n'existe aucune disposition légale relative au cadastre des conduites sont tenus d'établir un tel cadastre, en vertu des prescriptions fédérales.
- La mise en œuvre du cadastre des conduites doit se faire (coordination, surveillance) au niveau du canton.
- Si la Confédération définit un modèle de géodonnées minimal pour le cadastre des conduites, il doit respecter la norme SIA 405 (LKMap).
- Le cadastre des conduites est un cadastre autonome, au même titre que la mensuration officielle ou que le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF).
- Sur un plan général, un cadastre des conduites Suisse, n'entrant pas en concurrence avec les cadastres de ce type existants, mais utilisant des synergies en vue de proposer une vue d'ensemble homogène et d'ampleur nationale est judicieux et souhaitable.

Une large majorité d'utilisateurs est favorable au fait que les cantons livrent leurs cadastres des conduites à la Confédération et que cette dernière les rassemble au sein d'un cadastre des conduites Suisse. Les opinions concernant les modalités pratiques de cette opération sont très variées. Elles doivent être précisées en collaboration avec les cantons et les propriétaires de réseaux. En revanche, les utilisateurs ne veulent clairement pas que le cadastre des conduites devienne une partie intégrante de la mensuration officielle ni que les conduites soient inscrites au registre foncier comme des servitudes géométriques.

Il est donc manifeste que les utilisateurs attendent de la Confédération qu'elle assume une fonction de coordination et de soutien. En outre, un éventuel cadastre des conduites Suisse ne doit pas entrer en concurrence avec les cadastres existants. Au contraire, des synergies doivent être utilisées pour obtenir une vue d'ensemble homogène d'ampleur nationale des cadastres des conduites.

Les résultats de l'étude de faisabilité seront publiés au cours du premier trimestre 2017 sur www.cadastre.ch.

Christoph Käser
Direction fédérale des mensurations cadastrales
swisstopo, Wabern, christoph.kaeser@swisstopo.ch

Dani Laube
Laube & Klein AG, Gelterkinden
dani.laube@laubeklein.ch